

*Initiatives ministérielles*

Un couple ayant un seul revenu de 56 000 \$ devra rembourser la totalité de ses allocations familiales. Les couples ayant deux revenus et gagnant 80 000 \$, soit 24 000 \$ de plus que la famille à revenu unique dont je parlais, réussit à conserver plus de la moitié de ses allocations familiales. Je demanderais aux députés de l'autre camp comment on peut considérer comme équitable ce que le gouvernement présente. Le problème subsiste, malgré les propositions d'amendement du Sénat. Les députés assemblés croient-ils que c'est équitable? Non seulement nous abandonnons le principe d'universalité, mais nous créons encore des inéquités.

• (1800)

La récupération rendra encore plus complexe le régime des allocations familiales. Une fois en application, la récupération divisera en quatre types les familles qui reçoivent des allocations. Le premier groupe se composera des familles qui conserveront le plein montant des allocations parce qu'elles sont trop pauvres pour payer de l'impôt. Le second comprendra celles qui en conserveront une partie parce qu'elles paient l'impôt normal sur leurs prestations. Les familles du troisième groupe conserveront une partie de leurs allocations parce qu'elles paient l'impôt normal et, en plus, verront la récupération s'appliquer à leurs prestations. Le quatrième regroupera les familles qui rembourseront tout le montant de leurs allocations à cause de la récupération.

Appliquons les principes de la justice et de l'équité. Comme le savent les députés du gouvernement, la récupération n'enlèvera pas les prestations aux riches pour les donner aux pauvres. C'est pourtant sur ce principe que le gouvernement se fonde pour essayer de faire adopter ce projet de loi. On dit aux Canadiens: «Nous enlèverons cet argent aux riches qui gagnent 50 000 \$ et plus par an et nous le donnerons aux pauvres.»

Je n'ai jamais cru que le gouvernement conservateur puisse être comparé à Robin des Bois, prenant aux riches pour donner aux pauvres, et je suis certaine que personne à la Chambre ne le croit non plus. Jamais au grand jamais ce gouvernement a-t-il pris aux riches pour donner aux pauvres.

La récupération des allocations familiales et des prestations de sécurité de la vieillesse permettra au gouvernement d'économiser environ 500 millions de dollars par an, lorsqu'elle sera pleinement en vigueur. Lorsque j'aurai terminé, j'aimerais que le député qui a parlé tout à

l'heure nous dise comment ces 500 millions par an seront donnés aux pauvres de notre pays. Je le mets au défi de se lever pour dire que les 500 millions iront aux pauvres.

Le gouvernement fédéral doit renoncer aux dispositions de récupération du projet de loi C-28. Il n'y a aucun doute que ces récupérations mettront un terme à l'universalité tant des pensions que des allocations familiales.

Le Conseil national du bien-être social, organisme consultatif des citoyens nommé par le Cabinet pour conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur les questions de politique sociale, est d'avis que cette mesure signe l'arrêt de mort de l'universalité des programmes sociaux.

L'autre point est le choc total qu'on reçoit quand on regarde comment le gouvernement présente sa politique sociale. Il ne la présente pas par l'entremise du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou par d'autres. Comment alors? Il l'enfouit dans le budget, au milieu des chiffres, pour que personne ne se rende compte de la gravité de ces modifications.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'intervient pas pour dire que le gouvernement va mettre le grappin sur une partie des pensions ou des allocations familiales. Le ministre chargé du régime de pension ne s'empresse pas de dire que le gouvernement va récupérer une partie de la pension. Jamais de la vie. Le gouvernement apporte ce changement dans le budget, sous le couvert de chiffres que même les plus malins des médias et de la Chambre, avec leurs conseillers, prennent des jours et des semaines à comprendre.

Le gouvernement compte que les Canadiens moyens, ordinaires, découvrent le traitement de choc. N'en croyez rien, monsieur le Président. Le Canadien moyen ne pourrait jamais s'y retrouver dans ces documents budgétaires. Je trouve absolument scandaleux que le gouvernement camoufle ses pires méfaits à l'intérieur d'énormes documents budgétaires.

Lorsque le Canada a appliqué le principe de l'universalité aux allocations familiales, à l'assurance-maladie, aux pensions de vieillesse, aux programmes qui font des Canadiens une société humanitaire. Personne n'aurait imaginé que nous nous retrouverions avec un gouvernement qui invoque la nécessité d'équilibrer ses budgets en prétendant vouloir rendre les règles du jeu plus équitables. Il continue pourtant de dépenser tout en amputant les programmes sociaux. Cela ne l'empêche pas d'accor-